

## L'amicale

### Qui sommes-nous ?

L'Association des Anciens et Amis de l'Athénée Royal de Gilly est une association sans but lucratif (A.S.B.L.) régie par des statuts publiés au Moniteur belge.

Son siège social est établi dans les locaux de l'Athénée.

Peuvent faire partie de l'Association en qualité de membres :

- tout ancien élève de l'établissement.
- tout membre ou ancien membre du corps enseignant et administratif de l'établissement.
- toute personne désireuse d'apporter sa collaboration à l'association.
- tout membre paie une cotisation annuelle.

### A quoi servons-nous ?

Nous nous proposons :

- De veiller à la défense de l'Athénée Royal de Gilly ;
- De prendre toutes initiatives propres à assurer et à augmenter la prospérité et le bon renom de l'établissement ;
- D'assurer un service scolaire et une aide à l'ensemble des élèves de l'école.

## Quelles sont nos actions ?

L'Athénée Royal de Gilly dispose d'une infrastructure matérielle (terrains, bâtiments) et de ressources humaines (enseignants, éducateurs, personnel CPMS, personnel administratif et ouvrier d'entretien) pour pouvoir accueillir un nombre toujours croissant d'élèves.

L'Athénée reçoit chaque année de son pouvoir organisateur, la Fédération Wallonie-Bruxelles, des moyens financiers :

- Des subsides en capital permettant l'acquisition durable (bancs, chaises, tableaux, armoires de rangement, bureaux mais aussi achat de gros outillages indispensables à l'entretien des terrains et des bâtiments, ...).
- Des subsides de fonctionnement permettant entre autres d'honorer les charges incompressibles (mazout, gaz, électricité, eau, téléphone, ...), d'honorer le salaire du personnel ouvrier, d'honorer les factures des divers fournisseurs ou encore de faire face aux diverses réparations des biens meubles et immeubles de l'établissement.

Ces moyens financiers ne permettent néanmoins pas toujours de répondre aux besoins spécifiques des différents cours dans le cadre d'un enseignement non discriminatoire et de qualité.

Ces besoins sont alors, la plupart du temps, rencontrés grâce à l'intervention de notre Amicale.

Voici la liste, qui est loin d'être exhaustive, de nos actions sur une année scolaire :

- Achat du matériel permettant la préparation des fêtes, la réalisation d'expositions et de spectacles, ....
- Achat d'ouvrages de référence (livres de cours, dictionnaires, atlas, ...).
- Participation aux frais d'excursions scolaires d'un jour ou de plusieurs jours.
- Location de photocopieuses ainsi que les frais de maintenance de ces appareils (contrat d'entretien, feuilles de papier).
- Achat des t-shirts d'éducation physique pour les élèves de première.
- Assistance financière personnalisée, discrète et efficace (de plus en plus fréquente).